

Arrêté ministériel n° 2016-646 du 3 novembre 2016 fixant le salaire mensuel de base pour le calcul des pensions de retraite des salariés et le montant de la retraite entière annuelle des salariés pour l'exercice 2016-2017

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	3 novembre 2016
Publication	Journal de Monaco du 11 novembre 2016 ^[1 p.2]
État	Texte abrogé
Thématique	Protection sociale

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2016/11-03-2016-646@2017.11.11>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 11 novembre 2016

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2016/Journal-8303>